

Annonces légales

nice-matin
Lundi 4 janvier 2021

AVIS D'ENQUÊTES

PREMIER AVIS
PREFECTURE DES ALPES-MARITIMES
DIRECTI ON DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER
COMMUNE DE PEGOMAS

ENQUETE PUBLIQUE SUR LE PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES D'INONDATIONS

Par arrêté préfectoral en date du 11 décembre 2020 l'ouverture d'une enquête publique pour le plan de prévention des risques naturels prévisibles d'inondations a été ordonnée. Le projet de PPR peut être modifié à l'issue des consultations prévues aux articles R.562-7 et R.562-8 du code de l'environnement. Si ces modifications remettent en cause l'économie générale du projet de plan, une nouvelle enquête publique sera organisée sur la base du projet de PPR modifié.

Par suite, le projet de PPR est approuvé par monsieur le préfet des Alpes-Maritimes. Conformément à l'arrêté n°093-17-P-0117 portant décision après examen au cas par cas sur l'éligibilité à l'évaluation environnementale, le plan de prévention des risques d'inondations de la commune de Pégomas n'est pas soumis à l'évaluation environnementale en application du décret n° 2012-816 du 2 mai 2012 relatif à l'évaluation de certains plans et documents ayant une incidence sur l'environnement. Les informations environnementales se rapportant au projet de PPR sont intégrées dans le dossier d'enquête publique.

Le dossier d'enquête publique n'est pas transmis à un autre État membre de l'Union européenne.

L'enquête publique se déroulera du 25 janvier au 26 février 2021 inclus (soit 33 jours consécutifs). Pendant toute la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie de Pégomas, 169 avenue de Grasse, 06580 Pégomas, du 25 janvier 2021 au 26 février 2021 de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

Le tribunal administratif de Nice a désigné en date du 10 mars 2020, M. Henri CAMMAS, Ingénieur électronicien en retraite, comme commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur recevra le public lors des permanences suivantes :

Commune	Date	Heure	Lieu
Pégomas	25 janvier 2021	de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30	Hôtel de ville - 169 avenue de Grasse - 06580 Pégomas
Pégomas	3 février 2021	de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30	Hôtel de ville - 169 avenue de Grasse - 06580 Pégomas
Pégomas	18 février 2021	de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30	Hôtel de ville - 169 avenue de Grasse - 06580 Pégomas
Pégomas	26 février 2021	de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30	Hôtel de ville - 169 avenue de Grasse - 06580 Pégomas

La personne responsable du projet est : Monsieur le directeur départemental des territoires et de la mer Service de l'Etat dans les Alpes-Maritimes Direction départementale des territoires et de la mer CADAM - Service déplacements risques sécurités - Pôle risques naturels et technologiques, 147, boulevard du Mercantour, 06288 Nice Cedex 3.

Chaque demande écrite devra préciser le nom du demandeur, ses coordonnées et les références des parcelles cadastrales concernées.

Les pièces du dossier d'enquête publique ainsi que le registre d'enquête établi sur feuillets non mobiles, paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public, en mairie de Pégomas, 169 avenue de Grasse, 06580 Pégomas, pendant toute la durée de l'enquête, du lundi 25 janvier 2021 au vendredi 26 février 2021 inclus, afin que le public puisse en prendre connaissance pendant les jours et heures d'ouverture habituelles de la mairie de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30, et consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête ouvert à cet effet.

Les pièces du dossier d'enquête publique ainsi qu'un registre d'enquête publique dématérialisée sécurisés seront également disponibles de manière complémentaire depuis le lien suivant :

<https://www.registreemat.fr/ppri-pegomas>
ou accessible à partir du lien disponible sur le site de la préfecture ou le dossier d'enquête publique est par ailleurs consultable :

<http://www.alpes-maritimes.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Les-projets-des-plans-de-prevention-des-risques-naturels-previsibles/Dossiers-denquete-publique>

Les observations et remarques peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur sous enveloppe fermée, avec la mention « Ne pas ouvrir », à l'adresse suivante :

Monsieur le commissaire enquêteur de l'enquête publique relative à l'élaboration du PPR d'inondations de la commune de Pégomas Mairie de Pégomas - Hôtel de ville 169 avenue de Grasse 06580 Pégomas

ou par email à l'adresse suivante : ppri-pegomas@registreemat.fr

L'accès aux documents détaillés ci-dessus sera enfin possible, sur un poste informatique connecté mis à la disposition du public, pendant toute la durée de l'enquête, du 25 janvier 2021 au 26 février 2021 inclus, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 en mairie de Pégomas, 169 avenue de Grasse, 06580 Pégomas.

A l'issue de l'enquête publique, Copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera :

- adressée par le Préfet à la mairie de Pégomas pour y être, sans délai, tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

- tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête à la préfecture des Alpes-Maritimes et rendue publique par voie dématérialisée pendant un an sur le site internet de la préfecture des Alpes-Maritimes accessible à l'adresse :

<http://www.alpes-maritimes.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Les-projets-des-plans-de-prevention-des-risques-naturels-previsibles/Dossiers-denquete-publique>

VENTES AUX ENCHÈRES

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES D'ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE « EIKON »

Le 27 Janvier 2021 à 14 heures aura lieu la vente de 1.000 actions de la Société A Responsabilité Limitée « EIKON » immatriculée au RCS de Carnes sous le n° 428 213 235

Et ce tel que plus amplement détaillé au cahier des charges auquel les adjudicataires sont expressément renvoyés.

La vente se fera par le ministère de : La SELARL DUBOIS FONTAINE - Huissier de Justice Associés - 23 avenue Paul Vaillant-Couturier 93420 Villepinte

En son Etude aux charges et conditions fixées par le cahier des charges et son observation.

MISE A PRIX : 50.000 Euros (cinquante mille Euros)

Seules seront admises à enchérir les personnes qui répondront aux conditions posées par le cahier des charges, notamment à l'obligation de cautionnement prévue en son article 6.

Les conditions financières prévues aux articles 7 et 8 du cahier des charges, seront communiquées sur simple demande à l'Etude.

L'attention des adjudicataires est particulièrement attirée sur les articles 3 et 10 du cahier des charges.

Le cahier des charges est consultable à l'Etude ou sur simple demande à etude@dubois-huissier-93.com.

Plus de renseignements sur www.dubois-huissier-93.com - etude@dubois-huissier-93.com.

Conformément à l'arrêté du ministère de la Culture et de la Communication (NORM : MCCE1327120A) le prix de la ligne de référence des annonces légales, tel que défini à l'article premier, est fixé pour l'année 2020 au tarif de base de 4,07 € HT pour les Alpes-Maritimes.

AVIS ADMINISTRATIFS

MAIRIE DE ST ANDRE DE LA ROCHE (06)

MISE À DISPOSITION DU PUBLIC DU DOSSIER DE DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE SIMPLIFIÉE ET OUVREMENT D'UN REGISTRE DES OBSERVATIONS

Faisant suite à la procédure d'état d'abandon manifeste, et par délibération N°11L2-VIII/2020 du 15 décembre 2020, le Conseil Municipal a défini les modalités de mise à disposition du public du dossier de DUP simplifiée et de l'ouverture des observations concernant la parcelle cadastrée AI 54 site 63 qui de la Banquière à Saint-Andre-de-la-Roche (06730).

Le projet simplifié d'acquisition publique de cette propriété sera mis à disposition du public en Mairie du lundi 4 janvier au vendredi 5 février 2021, de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30, excepté les samedis et dimanches.

En cas d'aggravation de la crise sanitaire, la consultation se fera sur rendez-vous pris préalablement au 04 93 27 71 05 ou 04 93 27 71 01.

L'information du public est assurée par l'affichage d'un avis en Mairie et sur le site concerné, sur le site internet de la Commune. Une mention est également publiée dans un journal d'annonces légales. Les ayants-droits de la parcelle soumise à expropriation seront, en outre informés par courrier recommandé ou, par avis à propriétaire inconnu affiché en Mairie, des modalités de consultation conformément à la procédure de DUP.

Un registre permettant de consigner les observations sera ouvert pendant toute la durée de la mise à disposition du dossier.

Le public pourra également adresser ses observations sous forme papier ou numérique (Mairie de Saint-Andre-de-la-Roche - 21 Bd 8 Mai 1945 - 06730 Saint-Andre-de-la-Roche / domaine@sadr.fr). Elles seront annexées au registre.

A l'issue des présentations le projet simplifié ainsi que le registre seront transmis au préfet qui pourra déclarer l'utilité publique de cette acquisition.

nice-matin UN JOURNAL OFFICIEL HABILITÉ POUR VOS ANNONCES LÉGALES

VIE DES SOCIÉTÉS / MARCHÉS PUBLICS / AVIS ADMINISTRATIFS

www.clic-legales.com / www.nicematinmarchespublics.com / Adressez vos demandes par mail

POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS VOS PUBLICATIONS Tél. 04 93 18 71 49 - legales@nicematin.fr

Appels d'offres

AVIS DE PROCÉDURE ADAPTÉE

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Département(s) de publication : 6
Annonce No 20-136306 Services

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Syndicat mixte Abattoir du Mercantour.

Correspondant : Gittard Johan, hôtel de Ville 06260 Puget Théniers, tél. : 04-93-05-07-30 adresse internet : <https://www.e-marches06.fr>.

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Objet du marché : mission de maîtrise d'œuvre relative à l'extension des abattoirs de Puget-Théniers.

Catégorie de services : 12.
CNP - Objet principal : 71240000.

Lieu d'exécution : FRL03.
Code NUTS : FRL03.

L'avis implique un marché public. Caractéristiques principales : mission de maîtrise d'œuvre en vue de créer une extension des abattoirs de Puget-Théniers afin d'aménager un atelier de découpe et des bureaux à l'étage

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : l'entolvement financière prévisionnelle affectée aux travaux par le maître d'ouvrage est de 400 000,00 euros (H.T.).

Refus des variantes. La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC, non.

Cautionnement et garanties exigés : l'avance ne pourra être versée qu'après constitution de la garantie à première demande. Le remplacement de cette dernière par une caution personnelle et solidaire n'est pas autorisé.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : le règlement des dépenses s'effectuera par mandat administratif suivi d'un virement, selon les règles de la comptabilité publique et dans les délais réglementaires (délai global de paiement de 30 jours conformément aux dispositions de l'article R2192-10 du Code de la commande publique.

Forme juridique que devra être effectuée par le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : aucune forme de groupement n'est imposée par le pouvoir adjudicateur.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro. Conditions de participation : Situation juridique - références requises : dume ou lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses cotraitants ou imprimé Dcl par lequel le candidat individuel ou chaque membre du groupement déclare sur l'honneur (A) N'Entrer dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 2141-1 et suivants, et 2141-7 et suivants du Code de la Commande Publique.

B) Être en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés

- déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement de l'imprimé Dcl, rubriques a, b et C.

Capacité économique et financière - références requises : se référer au règlement de la consultation

Capacité économique et financière - Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s) : se référer au règlement de la consultation.

Référence professionnelle et capacité technique - références requises : se référer au règlement de la consultation.

Référence professionnelle et capacité technique - Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s) : se référer au règlement de la consultation.

La prestation est réservée à une profession particulière.

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables : code de la commande publique, notamment le livre IV et l'article R2172-1 et suivants.

Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargé de la prestation.

Marché réservé : non. La transmission et la vérification

des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- valeur technique : 60 % ;
- prix : 40 %.

Une enchère électronique ne sera pas effectuée.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 19 janvier 2021, à 15 h 30.

Délai minimum de validité des offres : 5 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements : Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 20S0288.

Renseignements complémentaires : un même bureau d'études techniques pourra se présenter au maximum dans 3 groupements.

L'Architecte ne pourra être mandataire de plus d'un groupement.

Les compétences en architecture ne peuvent pas faire l'objet d'une sous-traitance au sein du groupement.

Les prestations seront exécutées à compter de la date fixée par la décision de démarrage des prestations et s'achèveront au plus tardif des événements suivants :

- la levée totale des réserves des marchés de travaux,

- la fin de la garantie de parfait achèvement,

- la fin et le règlement définitif des litiges et mémoires en réclamation.

Les délais propres à chaque élément de mission sont définis par le ccp.

A titre indicatif, le délai global prévisionnel de la mission de maîtrise d'œuvre est de 30 mois (dont 12 mois de parfait achèvement).

Modalités d'ouverture des offres : séance non publique.

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :

Retrait du DCE jusqu'à la date limite de remise des offres fixée ci-dessus. Par téléchargement à l'adresse suivante :

<https://www.e-marches06.fr>.

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

Les candidatures et les offres sont transmises par voie électronique uniquement à l'adresse suivante :

<https://www.e-marches06.fr>. Les candidatures et offres peuvent être doublées d'une copie de sauvegarde sur support physique électronique adressée sous pli cacheté portant la mention " copie de sauvegarde " envoyée avant la date limite de remise des offres fixée ci-dessus, à l'adresse visée en tête de l'avis. Les documents doivent être sous format pdf à résolution 300 dpi niveau de gris. Les certificats de signature électronique doivent être conformes et référencés. Toutes les modalités de remise des candidatures et des offres, la procédure applicable en cas de détection d'un programme informatique malveillant sont détaillées dans le règlement de la consultation.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nice 18 avenue des Fleurs 06050 Nice Cedex, tél. : 04-89-97-86-00, courriel : greffe.ta-nice@juradm.fr.

Précisions concernant le(s) détail(s) d'introduction des recours : recours pour excès de pouvoir 2 mois à compter de la publication ou notification de la décision attaquée et jusqu'à la signature du contrat

- référé pré contractuel : Possible jusqu'à la signature du marché

- référé contractuel : en application de l'art R551-7 du code de justice administrative

- recours de plein contentieux : 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées.

Mots descripteurs : Maîtrise d'œuvre.

Éléments de facturation : Numéro d'engagement juridique : 20S0288

Classe de profil : Département Siret : 25060210900010

Libellé de la facture : Syndicat mixte Abattoir du Mercantour Hôtel de Ville 06260 Puget Théniers

Nom de l'organisme : Syndicat mixte Abattoir du Mercantour

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun

Date d'envoi à la publication : 29 décembre 2020.

NOUVEAU VOTRE ANNONCE DEMANDE D'EMPLOI À PARTIR DE 2€/JOUR*

PASSEZ VOS ANNONCES DANS LE JOURNAL EN 3 CLICS ! RENDEZ-VOUS SUR www.emploi.nicematin.com

Demande d'emploi
RAPIDE - FACILE - EFFICACE
*sur engagement forfait 14 jours

Paiement en ligne sécurisé PAYZEN - Offres réservées aux particuliers
nice-matin var-matin monaco-matin